

## Appel à projet de recherche

### IA et Sciences humaines et sociales - 2022

#### 1. Contexte de l'appel

Créé en 2019 par le CNRS, Inria, l'Institut Pasteur, l'Université PSL, l'Université Paris Cité, et un club de partenaires industriels, PRAIRIE (PaRis Artificial Intelligence Research InstitutE) est l'un des 4 Instituts interdisciplinaires de recherche en intelligence artificielle mis en place dans le cadre de la stratégie nationale pour l'intelligence artificielle annoncée par le Président de la République en mars 2018. PRAIRIE est soutenu par l'Agence nationale de la recherche dans le cadre du programme des Investissements d'avenir. PRAIRIE fait partie du Campus PariSanté.

L'ambition de PRAIRIE est de tirer parti de l'excellence de l'écosystème parisien de la recherche, de l'enseignement supérieur et de l'industrie pour faire de la France un leader mondial incontesté de l'Intelligence Artificielle. Avec des institutions académiques qui excellent dans la recherche et l'éducation dans les domaines fondamentaux et les aspects interdisciplinaires de l'IA, des affiliés industriels qui sont des acteurs majeurs de l'IA au niveau mondial, et un groupe de partenaires internationaux de premier plan, nous pensons que cet objectif est réaliste.

Plus d'informations : <https://prairie-institute.fr>

#### 2. Objet de l'appel

La communauté PRAIRIE souhaite développer les aspects interdisciplinaires IA/SHS dans le périmètre de PRAIRIE et, en particulier, les projets originaux mettant en avant les apports des SHS à la réflexion sur les usages de l'IA. L'appel est donc ouvert aux chercheurs et enseignants-chercheurs employés par l'un des établissements partenaires de PRAIRIE et rattachés à une unité de recherche du périmètre.

Les projets proposés doivent présenter un aspect interdisciplinaire fort. Ils pourront recevoir jusqu'à 100 000€ de financement. Un exemple de financement type peut être :

- mois de post-doctorant ou d'ingénieur (coût enveloppe maximal de 5000 €/mois) ;
- fonctionnement (missions, petit équipement, ...).

Environ 6 projets pourront être sélectionnés en fonction du budget ; ils devront se dérouler entre septembre 2022 et février 2024.

Les porteurs des projets seront invités à diverses réunions internes et/ou aux événements PRAIRIE.

#### 3. Dépôt des dossiers

Les dossiers doivent être déposés :

- au format pdf uniquement ;
- par mail à l'adresse [prairie-appelshs22@inria.fr](mailto:prairie-appelshs22@inria.fr) ;
- avant le mercredi 11 mai 2022 à 12h.

Les réponses de l'appel seront communiquées le 6 juin 2022.

Chaque dossier doit contenir :

- le contexte scientifique, le programme de recherche en mettant en avant l'apport et la complémentarité de l'IA et de la discipline, l'apport au projet PRAIRIE ;
- la demande de moyens et sa justification en particulier pour la demande de fonctionnement ;
- le CV du porteur et ses établissement / unité / équipe de rattachement ;
- l'éventuelle collaboration avec un titulaire de chaire PRAIRIE ou un partenaire industriel de PRAIRIE (non obligatoire) ;
- l'éventuel CV du candidat au recrutement (non obligatoire).

#### 4. Sélection des projets

Le comité de sélection est composé du comité de direction de PRAIRIE et de 4 scientifiques extérieurs au périmètre de PRAIRIE représentant des disciplines variées. Les membres du comité de sélection seront amenés à évaluer des projets sur lesquels ils n'ont pas de conflit d'intérêt.

Le classement établi par ce comité sera transmis au comité de pilotage de PRAIRIE pour validation et vote.